# LES DROITS DE L'URBANISME ET DU PATRIMOINE

au service du projet de développement urbain



#### **DURÉE**

En ligne : 2 sessions de 2h30 En présentiel : 1 jour



#### MODE

En ligne ou En présentiel



#### **DÉLAIS D'ACCÈS**

Inscription possible jusqu'à la veille de la formation, dans la limite des places disponibles



#### **TARIFS**

Voir grille tarifaire à la fin du catalogue

# PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les codes de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement sont de réels outils contribuant à la mise en valeur des cœurs de ville. De quelle manière sont-ils organisés? Quels sont leurs objectifs? Cette formation permet aux élus, techniciens des collectivités et professionnels de mieux appréhender le fonctionnement des documents d'urbanisme et les outils spécifiques de protection du patrimoine (servitude d'utilité publique, règlement et fiscalité).

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Découvrir une première approche des outils des codes de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement dédiés aux patrimoines culturels des communes. Apprendre à différencier le régime juridique des servitudes d'urbanisme par rapport aux servitudes d'utilité publique en matière de protection des patrimoines.

#### **INTERVENANTS**



#### **Jacky CRUCHON**

Expert urbanisme et patrimoine auprès de Sites & Cités remarquables



#### Arnaud De LAJARTRE

Maître de conférences en droit public à l'Université d'Angers



# PROGRAMME DE LA FORMATION

- INTRODUCTION / CONTEXTUALISATION :
- □ I Les documents d'urbanisme (hors Plan de Sauvegarde et de Mise en valeur) : des outils à géométrie variable au service des patrimoines
- ☐ II Les outils spécifiques de protection des patrimoines : de la simple servitude d'utilité publique aux règlements (et la fiscalité associée)
- CONCLUSION/DÉBAT



# PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

Techniciens, élus, urbanistes, chargés de planification ou d'aménagement, architectes, architectes, médiateurs du patrimoine ... de villes et territoires de toutes tailles. Pas de pré-requis

#### 15 PERSONNES MAXIMUM



# **MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Ce module de formation propose une présentation détaillée sur un support pédagogique illustré par des exemples concrets faisant écho à vos pratiques.



### **MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Auto-évaluation portant sur les objectifs pédagogiques, l'intervention du formateur, les méthodes et les moyens de la formation.



# ACCÈS ET CONTACT

Formulaire d'inscription en ligne : lien sur notre site internet Ou en envoyant un message à reseau@sites-cites.fr Nous sommes disponibles au 09 72 49 97 06 pour vous accompagner.









Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Nos formations sont ouvertes à tous. En cas de besoin spécifique, notamment lié à une situation de handicap, merci de prendre contact avec notre équipe.